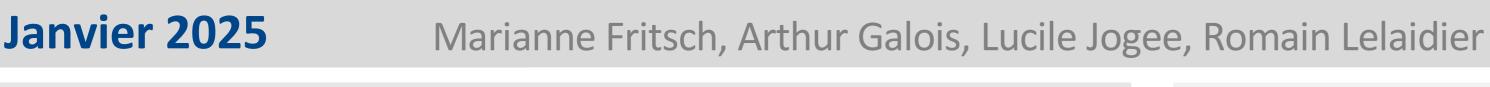
## **UE 14**

Terre et société Mini-projet

# **Bâtiment: faut-il rénover** ou reconstruire à neuf?



**Projet N°** 





8.6

Le secteur du bâtiment était responsable en 2020 de l'émission d'environ 100 MtCO2-éq en 2020, soit 16% des émissions françaises, ou 34% en ne comptant que les émissions sur le territoire.

> En combinant les données de consommation en énergie finale des ménages fournies par le SDES avec l'intensité carbone de chacun des vecteurs énergétiques (électricité, fioul, bois...) gaz, l'essentiel (63%) que constatons émissions sont dues au chauffage des bâtiments résidentiels (R) et tertiaires (T).

> La réduction des émissions requiert donc un changement des vecteurs énergétiques et une amélioration des performances thermiques des bâtiments.

## Critères

Afin d'étayer une comparaison entre reconstruction à neuf et rénovation, il est nécessaire d'établir des critères permettant de guider notre évaluation.



Critère environnemental : évaluation de la dette carbone contractée pendant les travaux et des économies d'énergie, permet de comparer les temps de retour



Critère économique : calcul du coût des travaux et des économies réalisées sur le chauffage, primordial dans la prise de décision du particulier



Critères social et patrimonial : certains critères comme la valeur patrimoniale du bâtiment, le respect des normes d'urbanisme, ou les questions de relogement durant les travaux ont été écartés ici car n'interviennent pas à l'échelle de l'individu décisionnaire

#### Étude de cas

#### Différents scénarios Rénovation Types de Démolition et (isolation, PAC et travaux reconstruction

**Démolition:** 16 800€ **Reconstruction:** 226 800€ (RE2020)

**Démolition:** 

 $312 \text{ kgCO}2e/m^2$ ,

35 tCO2 au total

Entre 60 000 et ou

Aides: entre 27 000 et 57 000€ 249 500€ (RE2031)

75 000€

Estimée à

 $500 \text{ kgCO2e/m}^2$ ,

56 tCO2e au total

**Rénovation (PAC** seulement) panneaux solaires)

> Entre 14 000 et 16 000€

> > Estimée à

1000 kgCO2e

Aides: de l'ordre de 5000 €

Coût total des

travaux

**Empreinte** carbone des travaux

**Economies** annuelles

**DPE final** 

**Reconstruction:**  $640 \text{ kgCO2e/m}^2$ 71,7 tCO2e au total (RE2020) ou 415 kgCO2e/m<sup>2</sup>,

46,5 tCO2e au total (RE2031) De l'ordre de

6000€

A

De l'ordre de 6000€

B

E

De l'ordre de

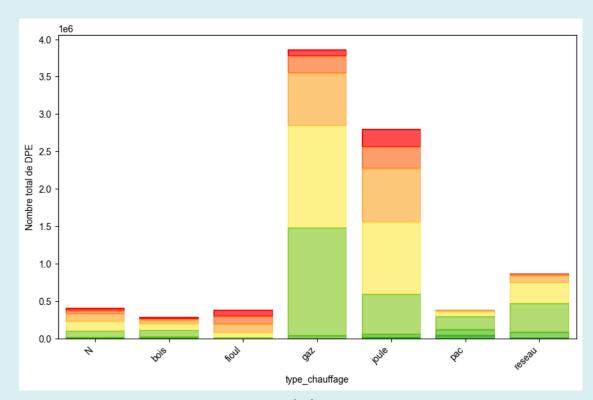
3000€

Choix du cas d'étude

« Passoire énergétique moyenne » Maison de banlieue parisienne de 1960 de 112m<sup>2</sup>.

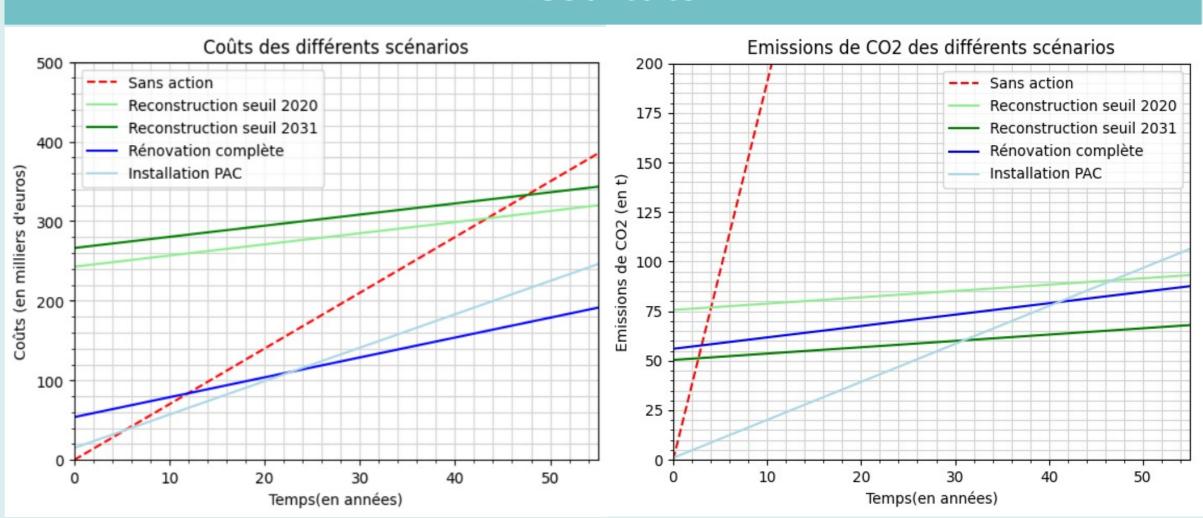
Chauffage au fioul, fenêtres d'origine, sous-sol et combles non isolés.

Consommation énergétique annuelle : **500kWh/m², 170 kgCO2e/m²** (DPE G)



Parc immobilier en 2023 Graphique basé sur les 9 millions de DPE réalisés par *l'ADEME* 

## Résultats



L'installation simple d'une pompe à chaleur est donc la solution la moins chère et émettrice de CO2 à moyen terme dans cet exemple, même si le DPE n'est que peu amélioré.

#### Tendances actuelles

Parc actuel:

**30 millions** de logements

Construction chaque année...

**380.000** logements neufs sont construits. Leur performance thermique s'améliore de 3,0 kWhEF/m²/an

Rénovation En 2023...

En 2050,

À ce rythme...

670.000 logements ont bénéficié de MaPrimeRénov en 2023. En moyenne, leur amélioration a été de

57 kWhEF/m²/an

Le logement moyen consomme

129 kWhEF/m²/an (-46% / 2020) Soit un bilan carbone total de

**6,2 MtCO2-éq** (-86% / 2020)

## Conclusion



Le choix de rénover ou reconstruire dépend des particularités du bâtiment en question.



Les rénovations **« bas carbone »** semblent être la solution à dans la plupart des cas, en tenant compte de plusieurs aspects. La norme RE2031 pour la construction est prometteuse concernant l'empreinte carbone, mais la question des coûts et de la faisabilité se pose.



A grande échelle, il faut penser à la fois à réduire l'impact environnemental des bâtiments existants, mais aussi à les adapter au changement climatique.



Cette étude est limitée par le manque de données sur les empreintes carbone, ainsi que la non prise en compte de l'impact du changement climatique sur la consommation d'énergie.

#### Sources

Bases de données :

- ADEME (DPE existants)
- TREMI (rénovations)
- SDES (parc immobilier)

#### Sites:

- www.france-renov.gouv.fr
- www.ifpeb.fr
- www.ecologie.gouv.fr
- Devis marchands
- Sites web d'industriels



